



# Micro

Volume 6, Numéro 1  
Printemps 1999

*Bulletin de la Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique*

*Dans ce numéro ...*

## DOSSIERS DE RECHERCHE

- *La politique canadienne en matière d'investissement étranger direct*
- *Pertinence du modèle schumpétérien*
- *Tendances de l'activité liée aux brevets*

## PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

- *Anne O. Krueger : La dérive inquiétante de la politique commerciale américaine*
- *Phoebus Dhrymes : La mesure de la productivité au niveau de l'usine*
- *Oliver Hart : Qu'est-ce qu'une entreprise?*

## ***La politique économique passée au microscope***

On définit habituellement une politique comme étant un programme logiquement structuré en vue d'atteindre un objectif. Une fois mise en oeuvre, la politique devrait idéalement faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation afin de voir si elle a permis d'atteindre efficacement l'objectif visé. Malheureusement, les politiques économiques ne sont pas toujours évaluées, en partie parce que l'analyse des politiques n'a peut-être pas le même attrait que le travail théorique pour les économistes universitaires. Pourtant, de nombreuses politiques s'appuient sur les travaux de théoriciens ou, pour paraphraser Keynes, « *Les inconscients en autorité qui croient entendre des voix, inspirés dans leur agitation par quelque universitaire brouillon d'une autre époque* ». Il n'est donc que juste que des universitaires referment la boucle en tournant leur attention vers la tâche plus ingrate d'évaluer les politiques.

Ce numéro de *MICRO* est consacré aux travaux d'économistes qui n'ont pas hésité à quitter les cimes altières de la théorie pour plonger dans les eaux troubles de l'évaluation des politiques économiques, guidés en cela, il va de soi, par les préceptes de la théorie économique et de la politique publique. Ainsi, Richard Lipsey et Kenneth Carlaw évaluent l'efficacité de certaines politiques fondamentales visant à stimuler le changement technologique. Steven Globberman et Daniel Shapiro examinent l'évolution de la politique canadienne en matière d'investissement étranger direct. Enfin, Mohammed Rafiqzaman et Lori Whewell étudient attentivement la croissance des activités liées aux brevets dans les pays du G7.

On y trouve aussi un compte rendu des exposés présentés dans le cadre du Programme des conférenciers éminents en économie d'Industrie Canada. Anne O. Krueger analyse la politique commerciale des États-Unis et la dérive inquiétante qui la caractérise depuis quelques années. Phoebus Dhrymes traite de la mesure de la productivité au niveau de l'usine. Et, sur un registre plus théorique, Oliver Hart décrit l'importance des droits de propriété dans l'élaboration d'une théorie de l'entreprise.

## **CONFÉRENCE À VENIR : LE CANADA AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE — UNE VISION DE L'AVENIR**

Ottawa, les 17 et 18 septembre 1999

Parrainée par Industrie Canada et le Centre d'étude des niveaux de vie.

La conférence vise à susciter un débat sur les défis économiques auxquels le Canada doit faire face au tournant du millénaire. Onze documents de recherche présentant une vision de l'avenir serviront de cadre de référence à ces discussions.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Andrew Sharpe au (613) 233-8891 ou visitez le site Web du Centre d'étude des niveaux de vie ([www.csls.ca](http://www.csls.ca)).

*Printemps 1999*

**Canada**

## PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE PUBLICATIONS D'INDUSTRIE CANADA

### PARUTIONS RÉCENTES

#### COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

N<sup>o</sup> 24 – *Les politiques du gouvernement canadien à l'égard de l'investissement étranger direct au Canada*, Steven Globerman et Daniel Shapiro.

N<sup>o</sup> 25 – *Une évaluation structuraliste des politiques technologiques – Pertinence du modèle schumpétérien*, Richard G. Lipsey et Kenneth Carlaw.

N<sup>o</sup> 27 – *La hausse récente des demandes de brevets et la performance des principaux pays industrialisés sur le plan de l'innovation – Tendances et explications*, Mohammed Rafiqzaman et Lori Whewell.

#### COLLECTION DOCUMENTS HORS SÉRIE

N<sup>o</sup> 20 – *Les entreprises autochtones : caractéristiques et stratégies de croissance*, David Caldwell et Pamela Hunt.

### À PARAÎTRE

#### COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

N<sup>o</sup> 26 – *Commerce intrasociété des compagnies transnationales au Canada*, Richard A. Cameron.

N<sup>o</sup> 28 – *Technologie et demande de compétences : une analyse au niveau de l'industrie*, Surendra Gera, Wulong Gu et Zhengxi Lin.

N<sup>o</sup> 29 – *L'écart de productivité entre les entreprises canadiennes et américaines* Frank C. Lee et Jianmin Tang.

N<sup>o</sup> 30 – *Investissement étranger direct et croissance de la productivité : l'expérience du Canada comme pays d'accueil*, Surendra Gera, Wulong Gu et Frank C. Lee.

#### COLLECTION DOCUMENTS DE DISCUSSION

N<sup>o</sup> 7 – *Conséquences des restrictions à la propriété étrangère pour l'économie canadienne – Une analyse sectorielle*, Steven Globerman.

MICRO est un bulletin trimestriel servant à diffuser les résultats des travaux de recherche microéconomique publiés par la Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique d'Industrie Canada. Ce numéro a été produit sous la direction de William Horsman, qui en a aussi été le rédacteur principal. Rick Cameron y a également contribué. Des sommaires des documents de recherche, de même que les textes intégraux des documents de travail, des documents hors série, des documents de discussion d'Industrie Canada et de MICRO peuvent être consultés sur STRATEGIS, le service d'information commerciale en direct du Ministère, à l'adresse <http://strategis.ic.gc.ca>. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de nos publications de recherche, ou pour en commander des exemplaires, veuillez communiquer avec la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 5e étage, tour ouest, 235, rue Queen, Ottawa (ON) K1A 0H5. Téléphone : (613) 952-5704; télécopieur : (613) 991-1261; courrier électronique <[micro.news@ic.gc.ca](mailto:micro.news@ic.gc.ca)>. ISSN 1198-3558.

*Les objectifs publics de la politique en matière d'investissement sont vraisemblablement complexes et contradictoires.*



*Il est peu probable que l'État puisse imposer des conditions aux investisseurs étrangers en raison de la vive concurrence internationale qui s'exerce pour attirer l'investissement étranger direct.*

## **La politique canadienne en matière d'investissement étranger direct**

Depuis une décennie, les flux d'investissement internationaux sont au centre de la restructuration de l'économie mondiale. Durant cette période, les gouvernements ont, de façon générale, réduit les obstacles formels et informels à l'investissement étranger direct (IED) entrant.

Mais les pays d'accueil sont rarement neutres envers l'IED entrant. Presque tous lui imposent des barrières, à des degrés divers de formalité et de transparence.

Simultanément, presque tous les pays offrent des stimulants implicites et explicites aux multinationales étrangères pour qu'elles implantent des filiales sur leur marché. Par conséquent, les objectifs publics de la politique en matière d'investissement seront vraisemblablement complexes et contradictoires.

Dans le document de travail numéro 24 d'Industrie Canada, intitulé *Les politiques du gouvernement canadien à l'égard de l'investissement étranger direct au Canada*, Steven Globberman et Daniel Shapiro examinent la politique du Canada en matière d'investissement en cherchant à évaluer l'importance des restrictions imposées aux investisseurs étrangers au Canada.

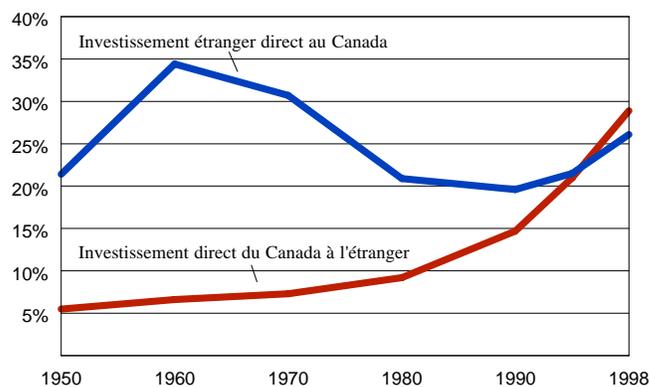
Les auteurs tentent de mesurer l'importance des obstacles formels et informels à l'investissement étranger au Canada et à analyser les avantages nets que retire le Canada des restrictions sélectives à l'IED entrant. Ils débutent par un examen de la gamme complète des politiques que l'on peut mettre en oeuvre pour influencer directement ou indirectement l'IED entrant. Puis, ils définissent des critères permettant d'évaluer les effets des politiques adoptées par le gouvernement canadien à l'égard de l'IED entrant. Ils examinent aussi les principales mesures législatives et les politiques visant à restreindre l'IED entrant dans certains secteurs.

Globberman et Shapiro concluent qu'en dépit des arguments théoriques qui appuient la notion selon laquelle les gouvernements hôtes peuvent soutirer des concessions aux multinationales, les données empiriques montrent qu'il est

peu probable qu'ils puissent dicter leurs conditions aux investisseurs étrangers en raison de l'intense concurrence internationale qui entoure l'IED.

Ils affirment néanmoins que l'État peut agir sur les flux d'IED entrant. Ainsi, les gouvernements des pays d'accueil peuvent améliorer le climat d'investissement général en s'efforçant de mettre en place une infrastructure appropriée,

Valeur comptable de l'investissement en pourcentage du PIB



Source : Statistique Canada, *Bilan canadien des investissements internationaux*, divers numéros.

ce qui englobe une main-d'oeuvre éduquée et compétente, une solide politique antimonopole, un système juridique efficace et moderne, des réseaux de transport et de communication adéquats, de bonnes politiques macro-économiques et une culture axée sur la création de richesse. Ces mesures favoriseraient aussi l'investissement intérieur.

Les auteurs concluent que le climat d'investissement général semble avoir une influence beaucoup plus grande sur les flux d'IED entrant que toute mesure axée spécifiquement sur l'IED parce qu'il révèle l'impact sur la rentabilité de toute une gamme d'initiatives gouvernementales.

*Les théories néoclassiques évaluent l'incrémentalité uniquement en fonction des effets du changement technologique.*



## ***Pertinence du modèle schumpétérien***

Depuis les années 60, le gouvernement a adopté diverses mesures pour stimuler le changement technique. L'analyse économique peut-elle servir à évaluer l'impact de ces politiques?

Dans le document de travail numéro 25 d'Industrie Canada, intitulé *Une évaluation structuraliste des politiques technologiques — Pertinence du modèle schumpétérien*, Richard Lipsey et Kenneth Carlaw tentent de mesurer le succès de diverses politiques technologiques en appliquant une méthode à deux volets pour examiner les conditions de leur réussite ou de leur échec.

Ils débutent par un examen des évaluations passées, dont la plupart suivent ce qu'ils décrivent comme une *approche néoclassique*. Ces évaluations se concentrent principalement, mais non exclusivement, sur les résultats des programmes étudiés.

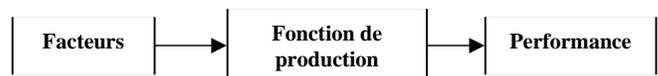
Puis, ils évaluent la conception de chaque politique ou programme en fonction de critères qu'ils ont mis au point dans un ouvrage antérieur, en suivant ce qu'ils présentent comme une *approche structuraliste-évolutionnaire*. Cette approche fait intervenir des hypothèses différentes au sujet du comportement de l'économie et aboutit à des conclusions différentes au sujet du rôle des politiques et du contenu de l'évaluation des programmes.

Les deux théories proposent des critères d'évaluation différents de l'incrémentalité. Parce qu'elle traite la structure et les institutions comme des « boîtes noires », la théorie néoclassique évalue l'incrémentalité uniquement en fonction des effets du changement technologique, habituellement mesurés par l'évolution des dépenses de R-D. La décomposition structuraliste s'intéresse par contre au rapport entre la technologie et la structure sous-jacente; son critère d'incrémentalité permet aux politiques de modifier certaines relations struc-

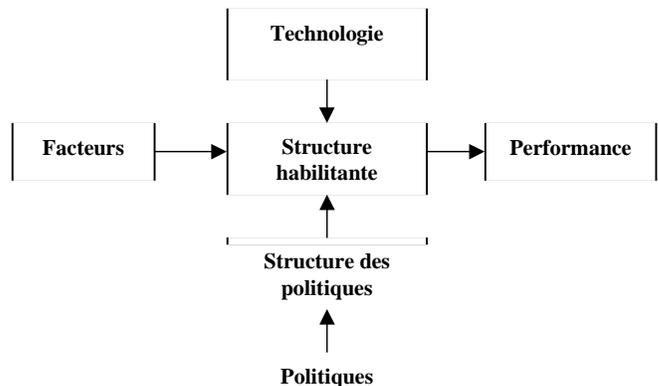
turelles sans nécessairement influencer sur le niveau des dépenses de R-D ou induire des changements technologiques particuliers.

Lorsque les jugements découlant des deux approches concordent, les auteurs estiment que l'on peut se prononcer sans hésitation sur la réussite ou l'échec du programme étudié. Mais lorsque les jugements tirés des deux approches divergent, les auteurs tentent de concilier les différences en comparant leur perspective

### Approche néoclassique



### Approche structuraliste



Source : Lipsey et Carlaw.

théorique à celles des autres évaluateurs. La source de jugements divergents remonte souvent aux différentes hypothèses qui distinguent les théories invoquées.

À l'aide de ce modèle, Lipsey et Carlaw constatent que le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (1968-1995) a respecté les critères énoncés et ils jugent qu'il a constitué une réussite manifeste, malgré certaines critiques axées sur le risque de

*Selon le modèle structuraliste, toute décision touchant aux politiques comporte un élément irréductible de jugement.*



*Les demandes de brevets déposées à l'étranger par des inventeurs canadiens ont augmenté plus rapidement que les demandes de brevets déposées au Canada par des étrangers.*

## Tendances de l'activité liée aux brevets

capture politique et, peut-être, un effet d'entraînement technologique venant du programme lui-même. Les auteurs reconnaissent que le Programme d'aide à la recherche industrielle (lancé en 1961) visait à susciter d'importants changements structurels et semble y être parvenu. À leurs yeux, ce programme a constitué un franc succès sous presque tous leurs critères.

Ils ont une moins bonne opinion de la *Loi sur les stimulants à la recherche et au développement scientifiques* (1966-1976), du Programme pour l'avancement de la technologie (1965-1976) et de celui qui lui a succédé, le Programme d'expansion des entreprises (1976-1983). Selon eux, ces programmes donnent l'impression de ne jamais avoir établi de critères exposant explicitement ce qu'ils tentaient de faire. Pour des raisons semblables, les auteurs jugent que l'initiative qui leur a succédé, le Programme de développement industriel et régional (1983-1989), a été un échec. On a tenté de réunir dans ce programme deux objectifs (développement industriel et régional) si fondamentalement opposés que, de l'avis de Lipsey et Carlaw, ils auraient dû donner lieu à deux mesures administratives distinctes.

Cette étude non seulement présente une revue et une évaluation utiles des programmes à vocation technologique, mais elle constitue un exercice intéressant où l'on tente d'appliquer des approches théoriques divergentes à l'évaluation de ces programmes, en cherchant à concilier les conclusions découlant de chacune.

Pourquoi nous intéressons-nous aux causes de la hausse de l'activité liée aux brevets au Canada? Les Canadiens sont généralement perçus comme moins innovateurs et l'on considère que le Canada est technologiquement en retard sur les autres nations industrialisées. À preuve, les Canadiens déposent moins de demandes de brevets, au pays et à l'étranger, que les citoyens des autres pays. Si le nombre de demandes de

Demandes de brevets déposées à l'étranger, par pays 1978-1992

Année	Canada	É.-U.	R.-U.	Italie	France	Allemagne
78	100	100	100	100	100	100
79	110	110	110	110	110	110
80	120	120	120	120	120	120
81	130	130	130	130	130	130
82	140	140	140	140	140	140
83	150	150	150	150	150	150
84	160	160	160	160	160	160
85	170	170	170	170	170	170
86	180	180	180	180	180	180
87	190	190	190	190	190	190
88	200	200	200	200	200	200
89	220	220	220	220	220	220
90	250	250	250	250	250	250
91	300	300	300	300	300	300
92	600	450	400	350	300	280

Source : Rafiquzzaman et Whewell.

brevets provenant d'une entreprise, d'une industrie ou d'un pays est le reflet de son activité inventive, une hausse du nombre de demandes de brevets déposées par des Canadiens traduirait alors une intensification de l'activité inventive.

Mohammed Rafiquzzaman et Lori Whewell ont étudié de près la performance en matière d'innovation, mesurée par la croissance de l'activité liée aux brevets dans les pays du G7. Dans le document de travail

**La hausse du nombre de demandes de brevets est principalement attribuable à la cadence accrue de l'innovation technologique et non aux changements apportés aux politiques du Canada en matière de brevets.**



numéro 27 d'Industrie Canada, intitulé *La hausse récente des demandes de brevets et la performance des principaux pays industrialisés sur le plan de l'innovation — Tendances et explications*, ils analysent la nature, le profil et les causes des changements observés dans l'activité liée aux brevets en s'intéressant notamment à la performance du Canada.

L'étude révèle que les Canadiens sont habituellement présentés comme moins innovateurs du fait qu'ils déposent moins de demandes de brevets, au pays et à l'étranger, que les résidents des autres nations du G7. Cependant, l'étude montre que la situation va peut-être en s'améliorant. Une évaluation de l'activité liée aux brevets dans les sept pays industrialisés indique que, même s'ils ont connu une croissance rapide de cette forme d'activité, la performance des Canadiens au chapitre des inventions a progressé plus rapidement que celle des résidents des autres pays.

De même, il y a eu des changements importants dans l'activité transfrontière liée aux brevets entre le Canada et les États-Unis. Les Canadiens sollicitent de plus en plus la protection par brevet ailleurs qu'aux États-Unis et le Canada devient un endroit plus intéressant où chercher à obtenir la protection d'un brevet pour les ressortissants des pays autres que les États-Unis.

Les auteurs constatent que les caractéristiques des pays d'origine et de destination de la technologie et du système national de brevets occupent une place importante dans la décision de déposer une demande de brevet. D'autres caractéristiques du pays d'origine, par exemple l'intensité de la recherche et la préférence pour les produits nationaux, sont aussi des déterminants importants de l'activité internationale liée aux brevets.

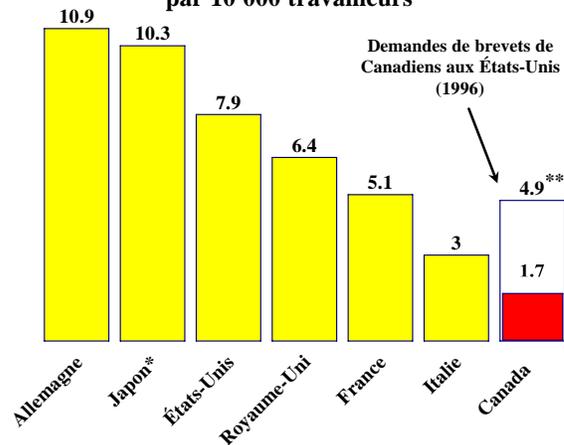
Certaines caractéristiques du pays de destination, par exemple le capital humain, les importations, la taille du marché, le degré de protection de la propriété intellectuelle et la proximité géographique ont tendance à inciter les inventeurs étrangers à y demander un brevet. Par contre, le coût réel d'obtention d'un brevet n'est pas un déterminant important de l'activité internationale liée aux brevets.

Rafiqzaman et Whewell envisagent deux hypothèses concurrentes pour expliquer les causes de l'augmentation récente de l'activité liée aux brevets au Canada : l'*hypothèse de la politique favorable aux brevets*, selon laquelle les change-

ments apportés aux politiques canadiennes en matière de brevets (c.-à-d. le passage du principe du premier inventeur à celui du premier déposant) ont incité les inventeurs à présenter plus de demandes de brevets, et l'*hypothèse de la technologie fertile*, qui suppose que le nombre de demandes de brevets a augmenté en raison d'une accélération de l'innovation technologique. Les résultats indiquent que même si les deux hypothèses sont à l'oeuvre, celle de la technologie fertile semble mieux expliquer l'augmentation récente de l'activité liée aux brevets au Canada.

Enfin, l'étude traite de la répartition sectorielle de l'activité liée aux brevets dans le secteur manufacturier canadien. Les

**Coefficient d'inventivité, 1996**  
**Demandes de brevets au pays**  
**par 10 000 travailleurs**



\*Les données du Japon ont été rajustées pour les rendre comparables à celles des autres pays.

\*\* Ce chiffre surestime le degré d'inventivité du Canada parce qu'une demande de brevet peut-être déposée dans les deux pays pour la même invention.

Source : Compilations d'Industrie Canada fondées sur des données de l'OCDE.

auteurs constatent que c'est dans les industries axées sur les sciences que les demandes de brevets manufacturiers ont crû le plus rapidement ces dernières années. Ce groupe détient en effet la part la plus élevée des demandes de brevets manufacturiers. Mais toutes les industries axées sur les sciences n'ont pas le même degré d'innovation et de dynamisme. L'expansion de l'activité liée aux brevets dans les industries du matériel de télécommunication, des produits pharmaceutiques et médicaments, des adhésifs et des autres instruments et produits connexes a ainsi été plus rapide que dans les autres industries scientifiques.



## LE PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

### **La dérive inquiétante de la politique commerciale américaine**



La mondialisation, ou l'intégration croissante de l'économie mondiale, a été l'un des grands axes du développement économique et de la progression du niveau de vie depuis quelques décennies. Parallèlement, le système de commerce multilatéral ouvert a pris de l'expansion.

Notamment dans le cadre du GATT, les échanges commerciaux ont été largement libéralisés et, pendant le quart de siècle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, l'économie mondiale s'est développée à un rythme sans précédent.

Le leadership des États-Unis a été un élément clé du rétablissement du système commercial multilatéral ouvert durant la période d'après-guerre et ce pays a pavé la voie vers une plus grande libéralisation des échanges sous les auspices du GATT. Mais ces dernières années, la politique commerciale américaine s'est progressivement éloignée de son orientation traditionnelle, axée sur le système commercial multilatéral, pour mettre davantage l'accent sur la négociation directe avec des partenaires commerciaux individuels et sur les accords régionaux.

Anne O. Krueger a examiné les effets de cette tendance lors d'une causerie prononcée en octobre 1998 dans le cadre du Programme des conférenciers éminents en économie, intitulée *La politique commerciale américaine et les économies de l'Asie de l'Est*. Elle a soutenu que la politique commerciale des États-Unis était devenue de plus en plus contradictoire à mesure que la crainte de la concurrence et les pressions des groupes d'intérêts spéciaux ont

mené à une approche sectorielle et bilatérale agressive — alors même que le gouvernement américain continuait d'affirmer son soutien au système de commerce multilatéral ouvert. Cette contradiction a fait poindre un certain nombre de menaces pour l'ensemble du système commercial international.

La conférencière a passé en revue une série de mesures commerciales qui ont eu des répercussions négatives sur les économies de l'Asie de l'Est. Selon elle, ces initiatives ont affaibli le système de commerce multilatéral. Bloquer l'entrée de la Chine à l'OMC fait simplement en sorte qu'un pays qui représente une part croissante du commerce mondial n'est pas

partie au système multilatéral.

Les accords préférentiels comme l'ALENA engendrent des effets de détournement plutôt que de création de commerce. Enfin, le modèle de l'APEC a simplement contribué à accaparer des moyens de négociation limités que les gouvernements de l'Asie de l'Est, en proie à des difficultés, auraient pu employer à meilleure fin dans le cadre de l'OMC.

Elle attire l'attention sur le fait que les mesures bilatérales non seulement minent le système de commerce multilatéral mais ont des conséquences négatives imprévues. Ainsi, la politique de taux de change des États-Unis a contribué à gonfler la bulle économique au Japon. Les restrictions volontaires à l'exportation des aciéries japonaises ont engendré des pressions encore plus grandes sur les banques japonaises, déjà affaiblies, qui avaient investi dans ces sociétés. Les prix planchers imposés aux fabricants de puces japonais ont favorisé l'entrée de nouveaux fournisseurs, comme Samsung, ce qui a causé

- *Le leadership des États-Unis a joué un rôle primordial dans le rétablissement d'un système commercial multilatéral ouvert au cours de l'après-guerre.*
- *Ces dernières années, la politique commerciale des États-Unis a changé, l'accent étant mis davantage sur les accords bilatéraux et régionaux.*
- *Ce changement de politique ne s'est pas fait délibérément; il s'agit plutôt d'une dérive causée par la lente érosion des appuis au multilatéralisme s'ajoutant aux pressions intérieures visant à obtenir une protection accrue.*
- *Les États-Unis sont une nation commerçante trop importante pour que le système multilatéral puisse prospérer sans son soutien.*

*En Asie de l'Est, on a l'impression que les États-Unis ne respectent pas leur propre rhétorique sur le libre-échange.*



*La théorie économique suppose que les nouvelles usines sont plus productives que les anciennes.*

des problèmes de surcapacité. L'approche secteur par secteur permet aux industries américaines d'empêcher le démantèlement des mesures protectionnistes qui existent aux États-Unis. Enfin, les « représailles bilatérales » indisposent les gouvernements des pays de l'Asie de l'Est parce qu'ils ont l'impression que les États-Unis ne respectent pas leur propre rhétorique en matière de libre-échange. Ainsi, des mesures qui semblent donner des résultats à court terme pourraient entraîner des problèmes cumulatifs encore plus coûteux.

La conférencière soutient que cette évolution de la politique américaine n'est pas le fruit d'un changement de stratégie conscient, mais découle plutôt d'une lente érosion de l'engagement envers le multilatéralisme et de l'aptitude de ceux qui recherchent la protection à dissimuler leurs pressions sous le couvert de revendications axées sur le « commerce équitable », que facilite la tradition américaine de poursuivre avec vigueur les causes de droits antidumping et compensateurs en vertu du régime administré de lois commerciales. La conséquence de tous ces facteurs est un glissement vers un modèle de négociations bilatérales, pays par pays.

Madame Krueger a terminé son exposé par une mise en garde : l'approche bilatérale actuelle compromet progressivement le système de commerce multilatéral ouvert qui a si bien servi l'économie mondiale — au moment où il faudrait renforcer le système. Si ce système devait s'affaiblir, c'est l'ensemble de la communauté commerçante qui y perdrait, et la productivité et le niveau de vie aux États-Unis en souffriraient comme dans les autres pays.

## La mesure de la productivité au niveau de l'usine



La théorie économique suppose que les nouvelles usines sont porteuses de technologies nouvelles. Le corollaire de ce principe est que les nouvelles usines sont plus productives que les anciennes. Mais est-ce vraiment le cas?

Dans son exposé intitulé *L'économie de la productivité*, Phoebus Dhrymes a répondu que même si cela peut être vrai des usines qui ont dix ans en comparaison des usines vieilles de vingt ans, ce n'est pas nécessairement vrai des usines qui n'ont qu'un an par rapport à celles qui ont trois ans.

Examinant ces questions, il affirme que les mesures agrégées de la productivité posent de sérieux problèmes. Dans l'approche agrégée, la croissance de la productivité est imputable à un déplacement de la fonction de production commune à toutes les usines d'une industrie ou d'un secteur,

à une meilleure répartition des facteurs de production ou aux améliorations de la qualité des facteurs. La productivité globale progresse grâce aux gains sectoriels et à la réaffectation des ressources entre secteurs.

De l'avis de Dhrymes, un vigoureux processus dynamique sous-tend la stabilité de la production agrégée au niveau de l'industrie, dans lequel la position relative des usines est constamment redéfinie sur l'échelle de la productivité. Cela milite contre l'approche sectorielle à la productivité et indique qu'une partie des gains de produc-

- *Les mesures agrégées de la productivité soulèvent de sérieux problèmes; elles présentent une vision trop simpliste et même trompeuse du processus.*
- *Une partie de la croissance de la productivité dans l'économie provient de la réaffectation des ressources des usines les moins productives vers les plus productives d'un secteur.*
- *Certaines usines n'amélioreront peut-être jamais leur productivité, mais les usines productives peuvent prendre de l'expansion tandis que les moins productives réduisent leurs opérations ou ferment leurs portes.*
- *Une politique industrielle ne devrait pas viser à aider l'ensemble des usines mais seulement celles qui sont efficaces.*

tivité dans une économie est due à la réaffectation des ressources des usines moins productives vers les usines plus productives d'un secteur.

*Les études sur la productivité au niveau agrégé accusent de sérieuses déficiences.*



*Si les marchés sont aussi bons, pourquoi les entreprises existent-elles?*

## Qu'est-ce qu'une entreprise?



Qu'est-ce qu'une entreprise? Quelles sont les limites optimales d'une entreprise? Ces questions et d'autres semblables ont donné lieu à beaucoup de débats parmi les économistes, en particulier dans le contexte de la théorie de l'entreprise.

Par conséquent, les travaux de Dhrymes se concentrent sur l'évolution de la productivité au niveau de l'établissement. L'auteur a constaté que certaines caractéristiques, par exemple l'âge d'une usine, peuvent accroître la probabilité d'un gain ou d'une perte de productivité. Ainsi, les nouvelles usines ne sont pas systématiquement plus productives que les anciennes et il semble que les nouvelles usines font face à une grande incertitude quant à leur évolution et ont moins de chance de conserver leur rang au chapitre de la productivité. Il est également faux de dire que les nouvelles usines entrent en production au sommet de l'échelle de la productivité.

La taille importe aussi. Les usines de plus grande taille (en termes d'emploi) risquent moins de fermer leurs portes et de reculer dans le classement de la productivité et elles ont plus de chance de maintenir leur rang que les petites usines. Les nouvelles usines, qui sont généralement de plus petite taille, ont donc tendance à voir leur productivité s'améliorer ou se détériorer au début. Mais si elles arrivent à survivre et à prendre de l'expansion, il est plus probable qu'elles conserveront leur classement au chapitre de la productivité. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que certaines usines n'amélioreront peut-être jamais leur productivité, que les bonnes usines peuvent prendre de l'expansion ou que des usines hautement productives entreront en production, tandis que les mauvaises usines pourront périr ou même fermer leurs portes.

Le professeur Dhrymes voit dans ces résultats un appui à l'argument qu'il défend, à savoir que la croissance de la productivité doit être étudiée au niveau de l'usine. Il conclut aussi qu'une leçon importante que l'on peut en tirer est que la politique industrielle ne doit pas viser à aider toutes les usines mais seulement celles qui sont efficaces.

Oliver Hart a défini un cadre pour examiner ces questions dans un exposé intitulé *La théorie de l'entreprise : conséquences pour la politique micro-économique* qu'il a présenté en septembre 1998. Il a débuté en rappelant à l'auditoire que c'est Coase qui avait initialement posé la question suivante : *Si les marchés sont aussi bons, pourquoi les entreprises existent-elles?* Hart a ensuite répondu à cette question en affirmant que les entreprises sont nécessaires en raison du caractère incomplet des contrats et des investissements axés sur des relations spécifiques et que la propriété était la clé de la solution du problème du caractère incomplet des contrats.

- *Les entreprises existent en raison du caractère incomplet des contrats et des investissements axés sur des relations spécifiques.*
- *Les droits de contrôle résiduels fondés sur la propriété déterminent le pouvoir de décision dans les situations non prévues par contrat.*
- *Les droits de contrôle résiduels sont un bien économique comme tout autre; il existe une répartition optimale de ces droits.*
- *Il y a donc un ensemble optimal de limites entre les entreprises ou une répartition optimale de la propriété des éléments d'actif.*

Il est impossible de rédiger un contrat qui prévoit toutes les éventualités; certaines contingences ne peuvent être inscrites dans un contrat sans engendrer des coûts trop élevés. Pourquoi la propriété est-elle importante? Dans un monde où les contrats sont incomplets, certaines décisions qui devront être prises dans l'avenir n'ont pas été prévues dans l'accord initial et, selon Hart, les droits de contrôle résiduels déterminent le pouvoir décisionnel au sein de la relation économique.

Il y a un investissement axé sur une relation spécifique lorsqu'une entreprise s'établit près d'une autre afin d'utiliser ses produits; l'investissement fait, la première entreprise devient tributaire de la production de la seconde, qui peut causer des problèmes d'opportunisme en haussant ses prix ou en interrompant ses livraisons. Dans ce cas, l'investisseur voudra se protéger en acquérant plus d'éléments d'actif,

## *Pourquoi la propriété est-elle importante?*



c'est-à-dire en cumulant une plus grande partie des droits de contrôle résiduels et en obtenant un plus grand pouvoir de marchandage.

Le conférencier a aussi affirmé que les droits de contrôle résiduels étaient un bien économique comme les autres; il existe une répartition optimale de ces droits, donc un ensemble optimal de limites pour les entreprises et une répartition optimale de la propriété des éléments d'actif.

Le professeur Hart a toutefois attiré l'attention sur le fait que ce modèle simple comportait des limites. À titre d'exemple, les résultats découlant de l'explication fondée sur

l'opportunisme ne sont pas très robustes. Le modèle simple pourrait aussi avoir une application trop limitée pour expliquer les avantages de la propriété conjointe, où aucun investisseur ne peut s'envoler avec l'actif, ou ceux de la délégation des pouvoirs dans les grandes sociétés de propriété publique. Le modèle ne parvient pas non plus à bien intégrer des notions telles que la réputation.

Le professeur Hart a conclu son exposé en signalant que des travaux empiriques beaucoup plus poussés étaient requis pour mettre à l'épreuve cette théorie; malheureusement, il s'agit là d'une tâche particulièrement difficile en raison du fait que la théorie doit tenir compte d'un si grand nombre d'éléments non mesurables.

